



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Session :
Académie de :

Centre d'examen :

Date de l'épreuve :

**PÔLE 1
EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE,
des MAINS et des PIEDS**

**Durée de l'épreuve : 2h45
45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique**

Nom candidat(e) :

C11.1 C11.2 C11.3 C12.1	Indicateurs d'évaluation communs aux compétences	TI	I	S	TS	
	- Aptitude à mobiliser les savoirs associés Dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV (5 pts)					
- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Respect de : o la réglementation en vigueur o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou de la client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne - Une durée de réalisation optimisée						/10

C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle

Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques - des appareils	- Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande (10 pts) Pénalités : 00/ 10 dans les cas suivants : • Diagnostic bon mais techniques non adaptées • Diagnostic faux : - Même si les techniques correspondent à la situation professionnelle - Même si les techniques sont adaptées au mauvais diagnostic donc pas à la situation professionnelle. - Enchaînement logique des étapes (5 pts) - Maîtrise des techniques adaptées à la demande (25 pts) : o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques						/40
---	--	--	--	--	--	--	-----

C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds

Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques						/5
---	---	--	--	--	--	--	----

C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net						/15
------------------------------------	---	--	--	--	--	--	-----

CONFORMITE DU MODELE FEMININ

Conforme Non conforme Pénalités

Modèle majeur : si modèle mineur et/ou masculin l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1

Modèle élève (féminin) majeur ou mineur pour les CCF

Visage maquillé : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé : si non conforme jusqu'à -3 pts				
Sourcils épilés : si non conforme -2 pts				
Ongles des mains ou des pieds non maquillés : si non conforme -1 pt				
Pas faux-cils, d'extension de cils ou de maquillage permanent : si non conforme jusqu'à -5 pts				
Pas de piercing sur le visage : si non conforme -10 pts (l'hygiène et sécurité)				

TOTAL A DEDUIRE

/100

/20

Justification si note inférieure à 10/20

Nom et signature des membres du jury